



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL

Adapt WAP

Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du complexe transfrontalier W-Arly-Pendjari (WAP)

CAHIER DES CHARGES

ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE

Septembre 2023

CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 1 : Objet

L'objet du présent appel d'offre est d'acquérir cinq (05) serveurs au profit des structures de gestion du SAP-MR du Projet AdaptWAP en l'occurrence les services Météos afin de répondre à leurs besoins de stockage, de traitement de données, et de connectivité Internet. Les serveurs doivent être conformes aux spécifications techniques détaillées au niveau de l'**annexe 2**.

Article 2 :

Les fournisseurs intéressés doivent soumettre leurs offres incluant l'offre financière conformément à l'Annexe 5, sous pli fermé anonyme portant la mention : Ne pas ouvrir, Appel d'offres : « Acquisition de matériel informatique [**Serveurs**] » au bureau d'ordre de l'OSS durant l'horaire de travail et ce, au plus tard le 5 Octobre 2023 au Siège de l'Organisation :

Observatoire de Sahara et du Sahel, OSS, Boulevard du Leader Yasser Arafat, BP 31, 1080 TUNIS – TUNISIE

Les offres doivent parvenir soit par porteur, soit par courrier. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Toute offre parvenue après le délai ne sera pas retenue.

Les offres doivent être présentées dans un seul pli fermé et anonyme contenant à la fois l'offre technique et l'offre financière.

Le pli fermé doit contenir :

- Le dossier administratif et technique
- L'offre financière

Le dossier administratif et technique doit contenir les pièces suivantes :

1. La déclaration sur l'honneur dûment remplie, datée et signée (**Annexe 1**) ;
2. La Déclaration de non faillite du soumissionnaire ou à défaut une déclaration sur l'honneur dûment signée et légalisée par le soumissionnaire ;
3. La lettre d'engagement pour la maintenance des équipements en état de dysfonctionnement durant la période de Garantie ;
4. Le cahier des charges dûment rempli, paraphé, daté et signé avec la mention (lu et approuvé) ;
5. La copie récente du registre de commerce ou du registre national des entreprises datant de moins de trois mois ;
6. L'attestation du quitus fiscal datant de moins de trois mois ;
7. L'offre technique du matériel proposé (**annexe 4**) ;

Remarque : Le soumissionnaire devra fournir toutes les caractéristiques techniques (marque - modèle) de tous les éléments constituant son offre et remplir soigneusement les formulaires présentés en annexes. Il peut également soumettre les fiches techniques détaillées pour chaque matériel proposé.

L'offre financière doit être présentée dans un pli fermé et séparé conformément au bordereau des prix en annexe 5.

Article 3 : Délai de validité de l'offre :

Tout soumissionnaire reste lié par son offre pendant cent vingt (120) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis.

Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

Article 4 : Conformité du Matériel :

Le matériel devra être conforme aux caractéristiques et spécifications techniques données au moment de la soumission et précisées sur les notices descriptives jointes à l'offre. L'OSS se réserve le droit de faire appel à des experts ou à des techniciens de son choix pour examiner le matériel à réceptionner.

Dans le cas où le matériel se révélerait non conforme à celui exigé par l'OSS et dont les caractéristiques techniques s'avéreraient non conformes à celles précisées dans les notices techniques jointes à l'offre, les frais d'expertise seront à la charge du fournisseur sans préjudice de remplacement du matériel refusés. Le matériel manquant, détérioré ou non conforme à l'offre fera l'objet d'un constat, en vertu duquel l'OSS demandera son remplacement ou une indemnité compensatrice du préjudice subi.

Article 5 : Mode et délai de Paiement :

L'OSS dispose d'un délai de vérification de 30 jours calendaires à compter de la date de livraison du dernier lot pour procéder aux formalités de réception. Ce délai prend cours le lendemain de l'arrivée du matériel à destination.

Le paiement du montant dû au fournisseur est effectué sur présentation de la facture avec les bons de livraison dans les sept (7) jours qui suivent la réception dûment validée par l'OSS.

Article 6 : Garantie :

Le fournisseur garantit le matériel à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut de matière pendant un délai minimum de 3 ans ou plus à compter de la date de réception du matériel installé. Cette garantie s'entend matériel, main d'œuvre, livraison et frais d'installation.

Le fournisseur garantit que tout le matériel livré en exécution de cet appel d'offres est neuf, n'a jamais été utilisé, est du modèle le plus récent en service et inclue toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.

Article 7- Choix de l'offre :

Les offres seront évaluées financièrement pour la totalité de la commande. La non-conformité technique d'un article entraîne le rejet de l'offre.

L'offre la moins disante doit être conforme aux spécifications techniques minimales demandées (performances, et garanties), et doit présenter les meilleures conditions financières (prix, délais de livraison et service après-vente)

Article 8 : Prix des Offres :

Les prix doivent être entendus en dinars tunisiens, hors TVA. Les prix sont fermes et non révisables.

Article 9 : Réception :

La réception ne pourra être prononcée que si le matériel répond aux spécifications prescrites dans le cahier des charges.

En cas de refus partiel ou total du matériel présenté lors de la réception, le fournisseur prendra en charge les frais afférents aux interventions nécessaires jusqu'à l'acceptation par l'OSS.

Article 10 : Réclamation :

Toute réclamation, de quelque nature que ce soit, concernant l'exécution du marché et/ou l'installation du matériel doit être adressée par écrit à Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'OSS.

Article 11 : Election de Domicile :

Pour l'exécution du marché, le fournisseur retenu fait élection de domicile en sa demeure. En cas de changement d'adresse, le titulaire du marché doit obligatoirement et de suite en informer l'OSS et ce à n'importe quel stade d'exécution du marché en question.

LU ET ACCEPTE

.....

Le Soumissionnaire

ANNEXE 1

Déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres : acquisition de matériel informatique

Je, soussigné (nom et prénom) :

Agissant en qualité de :

Raison sociale :

Adresse :

Affilié (e) à la Caisse nationale de sécurité sociale sous le n°

inscrite au registre du commerce sous le n°le

Matricule fiscal :

- **Déclare sur l'honneur :**

- 1- Disposer des moyens nécessaires pour la réalisation de l'appel d'offres dans les conditions fixées par le présent cahier des charges ;
- 2- N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit ;
- 3- M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
- 4- M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à livrer le matériel demandé tout en respectant les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître ;

- **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon offre.
- **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS
- **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevée dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet

ANNEXE 2

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

1. Introduction

Cette annexe présente les spécifications techniques minimales exigées et les fonctionnalités attendues pour le matériel à acquérir.

2. Spécifications techniques exigées

Le soumissionnaire devra préciser avec la plus grande précision possible toutes les spécifications techniques minimales exigées, y compris la marque et le modèle, de tous les éléments composant les équipements demandés au niveau des formulaires correspondants. La fourniture des documents techniques (prospectus, plaquettes, etc.) décrivant les spécifications techniques des équipements proposés au niveau de l'offre est fortement recommandée.

Les équipements informatiques demandés sont des serveurs avec deux configurations différentes tel que décrit en détail ci-après :

- Serveur Configuration 1 (Quantité : 02)

ELEMENTS	SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES
Processeur	Architecture : 16 cœurs, Xeon Gold ou AMD Epyc (ou équivalent)
Mémoires cache L2	Minimum 64 Mo
Mémoires vive	64 Go (4 x 8 Go)
Stockage	Slot de stockage au minimum 6 Disque installé : 8To (4*2To) Supporte au minimum RAID5
Port	USB3.0//VGA//RG45
Clavier	Azerty
Souris	Optique
Système d'exploitation	(Linux) CentOS 7 (Mis à jour) ou Debian 11 (Mis à jour)
Réseau	Gigabit Ethernet
Conformité ISO et Certification pour la conception et la fabrication	ISO 9001 :2000, CE

- Serveur Configuration 2 (Quantité : 03)

ELEMENTS	SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES
Processeur	Architecture : 16 cœurs, Xeon Gold ou AMD Epyc (ou équivalent)
Mémoires cache L2	Minimum 64 Mo
Mémoires vive	64 Go (4 x 8 Go)
Stockage	Slot de stockage au minimum 6 Disque installé : 8To (4*2To) Supporte au minimum RAID5
Port	USB3.0//VGA//RG45
Clavier	Azerty
Souris	Optique
Système d'exploitation	(Linux) CentOS 7 (Mis à jour) ou Debian 11 (Mis à jour)
Réseau	Gigabit Ethernet
Conformité ISO et Certification pour la	ISO 9001 :2000, CE

3. Remarques et Exigences Supplémentaires :

Les serveurs doivent être livrés avec les dernières mises à jour de sécurité.
Une garantie minimale de 3 ans est requise pour chaque serveur.
Les serveurs doivent être préconfigurés avec les spécifications demandées.
Le soumissionnaire devra livrer le matériel en question jusqu'aux locaux de l'OSS.

LU ET ACCEPTE

.....

Le Soumissionnaire

ANNEXE 3

LETTRE DE SOUMISSION

Acquisition du matériel informatique

Je soussigné :

Représentant légal de la société :

Capital social de :

Siège social (adresse) :

Téléphone : Fax:

e-mail.....

Matricule fiscal :

Je certifie :

- (a) avoir eu connaissance des dispositions du cahier des charges, relatif à l'appel d'offres n° [XXXX], et n'avoir à formuler aucune réserve,
- (b) avoir pris acte, de tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges,
- (c) L'authenticité et l'exactitude des renseignements fournis.

Je m'engage, par ailleurs, à fournir conformément au cahier de charges et spécifications techniques exigées, le matériel informatique, objet de l'appel d'offres.

(Signature et cachet du soumissionnaire)

....., le

ANNEXE 4

OFFRE TECHNIQUE DU MATERIEL INFORMATIQUE

- Serveur Configuration 1

ELEMENTS	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	PROPOSITION
Processeur	Architecture : 16 cœurs, Xeon Gold ou AMD Epyc (ou équivalent)	
Mémoires cache L2	Minimum 64 Mo	
Mémoires vive	64 Go (4 x 8 Go)	
Stockage	Slot de stockage au minimum 6 Disque installé : 8To (4*2To) Supporte au minimum RAID5	
Port	USB3.0//VGA//RG45	
Clavier	Azerty	
Souris	Optique	
Système d'exploitation	(Linux) CentOS 7 (Mis à jour) ou Debian 11 (Mis à jour)	
Réseau	Gigabit Ethernet	
Conformité ISO et Certification pour la conception et la fabrication	ISO 9001 :2000, CE	

- Serveur Configuration 2

ELEMENTS	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	PROPOSITION
Processeur	Architecture : 16 cœurs, Xeon Gold ou AMD Epyc (ou équivalent)	
Mémoires cache L2	Minimum 64 Mo	
Mémoires vive	64 Go (4 x 8 Go)	
Stockage	Slot de stockage au minimum 6 Disque installé : 8To (4*2To) Supporte au minimum RAID5	
Port	USB3.0//VGA//RG45	
Clavier	Azerty	
Souris	Optique	
Système d'exploitation	(Linux) CentOS 7 (Mis à jour) ou Debian 11 (Mis à jour)	
Réseau	Gigabit Ethernet	
Conformité ISO et Certification pour la conception et la fabrication	ISO 9001 :2000, CE	

**Signature et cachet du
soumissionnaire**

Le

ANNEXE 5

BORDEREAUX DES PRIX

Acquisition de matériel informatique

Raison sociale :

.....

Matricule fiscal :

.....

N°	ELEMENTS	Quantité	P.U.HT	Total HT
1	Serveur Config 1	2		
2	Serveur Config 2	3		
Total				

Montant total en toutes

lettres.....

(Signature et cachet du soumissionnaire)

.....le